LOTAR (Léon-Jean-Baptiste), (R. P.), Missionnaire dominicain, membre du Conseil colonial et de l'Institut royal colonial belge (Bruxelles, 13.9.1877 — Bruxelles, 6.12.1943). Fils de François et de Guillemain, Louise.

Issu d'une famille d'industriels français établis et naturalisés depuis plus d'un siècle en Belgique, Léon Lotar naquit à Bruxelles, dans une grande et vieille maison proche de la collégiale de Ste-Gudule; il y vécut son enfance et son adolescence. Tout jeune, il était résolu et réfléchi; à sept ans, il perdait son père, et le deuil familial rendit sérieux avant l'âge cet enfant qui jouait peu, lisait beaucoup, seul pendant des heures dans la bibliothèque paternelle dont les livres d'histoire surtout le passionnaient. Après ses humanités et sa philosophie à l'Institut St-Louis, il aborda le droit et postula en 1900 son admission à l'État Indépendant du Congo dont il avait suivi avec intérêt depuis une dizaine d'années l'essor merveilleux et attachant. Il s'embarqua à Anvers le 16 décembre et fut affecté à Boma le 2 mars 1901 à la Direction de l'Intendance avec l'humble grade de sous-intendant de 2e classe. Doué de qualités de caractère particulièrement précieuses dans la tâche qu'on lui confiait, conscience, patience, égalité d'humeur, dévouement, clairvoyance, il allait connaître en peu d'années une ascension rapide dans la hiérarchie administrative. Déjà, pendant ce premier terme, il donna la mesure de sa puissance de travail. Son premier engagement ayant pris fin, il s'embarqua le 17 novembre 1903 sur le Philippeville, et quitta Boma pour rentrer en Europe; le Congo l'avait conquis, il avait décidé de lui consacrer sa vie entière et il tint parole. Reparti sur le Léopoldville le 21 avril 1904, il fut attaché à la direction du service administratif et désigné comme adjoint à l'inspecteur du service des transports du Haut-Congo, de l'Uele et de l'Enclave. Il quitta Boma le 28 juin pour Ibembo; le climat malsain de ce poste altéra sa santé et il dut redescendre à Léopoldville le 27 septembre 1905, assigné provisoirement au district du Stanley-Pool. Il reprit bientôt ses randonnées dans le Haut-Congo, partout aimé des Blancs et des indigènes pour sa droiture et son amour de la justice. Rentré en Belgique par le Léopoldville le 30 avril 1907, il entama un 3º terme qui le conduisit au grade de sous-directeur le 24 octobre 1907. Attaché à la direction du Domaine national dès le 15 novembre, il fut nommé agent d'administration de 1re classe le 18 juillet 1908. Quatrième départ d'Anvers le 14 novembre 1911. Le gouverneur général Félix Fuchs le choisit comme secrétaire. Plus qu'un collaborateur, Lotar devint pour son chef un ami dévoué.

Lorsque Léon Lotar rentra en congé en avril 1914, sa mère était morte, la chère maison natale vide. Quelques semaines plus tard, 4 août, le canon tonnait aux frontières et Chaltin organisait sans tarder son Corps des Volontaires congolais. Sans une minute d'hésitation, Lotar le rejoignit et avec le grade de sergent-major à la 2e compagnie sous les ordres du capitainecommandant Jacques De Cock, participait à la défense de Namur. Blessé et échappé à la captivité, il rejoignit par la France l'armée belge à Anvers, la suivit dans sa retraite vers l'Yser et continua la campagne jusqu'au seuil de janvier 1915. A ce moment, appelé au Havre par le ministre des Colonies qui lui proposait une mission d'inspection au Congo, Lotar saisit avec empressement cette occasion de revoir la terre d'Afrique. Il s'embarqua à Lisbonne et gagna Boma le 7 février 1915, porteur du mandat

« Désigné pour passer l'inspection du service » des finances des districts du Kwango, de l'É-» quateur, de la Lulonga et des Bangala; sa » compétence devra s'étendre au contrôle de la » comptabilité administrative et des transports » dans les districts des Bangala, de la Lulonga
» et de l'Aruwimi ; il aura à contrôler toutes les
» opérations relatives à la mise à exécution de
» la convention passée le 23 mai 1911 entre la
» métropole et la Colonie du Congo belge ».

Peu après sa nomination d'inspecteur provincial des impôts le 1° juillet 1915, Lotar était mis, en février 1916, à la disposition du vice-gouverneur général de la Province orientale pour l'assister en qualité de chef de service du secrétariat.

Sa mission accomplie, il rentra à Boma et s'y embarqua le 22 janvier 1917 pour revenir en France et y reprendre l'uniforme militaire jusqu'à l'armistice. La guerre, en somme, n'avait été qu'une parenthèse dans sa carrière coloniale qu'il était décidé à poursuivre, mais, à l'étonnement de certains, avec une orientation différente.

En effet, bien maître de soi dans sa décision, il allait dès 1920 échanger son uniforme militaire pour la robe blanche du dominicain. Après un noviciat à La Sarte lez Huy, il était admis à la prêtrise en avril 1923 et partait en juin pour le Haut-Uele où sa congrégation était installée depuis 1911. A pied d'œuvre deux mois plus tard, l'ancien secrétaire général revêtu d'une dignité nouvelle reprenait contact à Ndoruma avec ses frères noirs, Azande et Mangbetu. Un an plus tard, il passait à Niangara, chargé de la direction de l'enseignement, et y fondait une école pour fils de chefs. Puis ce fut l'étude patiente de l'âme indigène plus accessible au missionnaire, homme de Dieu, qu'au fonctionnaire, représentant de l'État; les tournées lointaines en brousse, les enquêtes sur les croyances et les coutumes tribales, sur les passages des premiers Blancs dans la région (entre autres Miani au sujet duquel il se livra à de patientes et fructueuses recherches), la récolte d'une moisson opulente de documents précieux à exploiter plus tard au service de l'histoire.

Ce sixième séjour au Congo, s'il comblait les aspirations du missionnaire et de l'historien, n'en épuisait pas moins sa résistance physique. Un jour, terrassé en pleine brousse par la maladie et soudain privé de la vue, le Père Lotar fut ramené à Niangara par ses boys et contraint par ordre médical à se disposer à rentrer sans retard en Belgique (1927). A cinquante ans, cet homme, pour qui la vie n'avait de sens que par le travail, était condamné à l'inaction et peut-être au découragement. Mais le niveau moral de son âme était trop élevé pour se laisser vaincre par l'adversité. Saisissant avec joie l'offre d'une collaboration dévouée, il refit au Congo l'offrande de ses dons restés intacts, son intelligence limpide, sa parole éloquente, sa plume alerte, et repartit avec un sursaut d'énergie vers une troisième phase de son activité coloniale: après le fonctionnaire, après le missionnaire, le savant allait se mettre à l'œuvre.

Deux institutions coloniales s'empressèrent de se l'attacher comme une personnalité de premier plan. L'Institut colonial belge l'appelait en mars 1929, lors de sa fondation, comme membre titulaire à la Section des Sciences morales et politiques, tandis que le Roi, le 16 octobre de la même année, le choisissait en qualité de successeur au R. P. Legrand, au Conseil colonial.

A l'Institut Colonial, le P. Lotar se distingua pendant quatorze ans par ses travaux d'histoire qu'il consacra à l'Uele, à l'Ubangi et au Bomu. Après les Souvenirs de l'Uele édités par la Revue Congo de 1929 à 1939, parurent sous les auspices de l'Institut royal colonial belge : La Chronique de l'Ubangi (1935), celle du Bomu (1940) et celle de l'Uele (posthume, en 1946). « Toutes ces chroniques, écrira M. Heyse (Belg. » ind. du 4.5.1944, Londres), sont basées sur le » dépouillement d'archives encore inexplorées » avant la publication des travaux de P. Lotar, » et c'est ce qui en constitue la valeur histo-» rique ». Il faut y ajouter quantité d'ouvrages d'ethnographie et de droit, en particulier une étude sur la nécessité d'un statut pour les déracinés, projet dont il avait été le premier à

émettre l'idée quand il était à Boma le collaborateur de F. Fuchs.

En tant que conseiller colonial, il se montra un défenseur éclairé des missions et un adversaire convaincu de l'ingérence étrangère au Congo. Ses collègues, qui voyaient en lui non seulement le missionnaire informé de toutes les questions religieuses, mais aussi l'ancien fonctionnaire de l'État dont la compétence s'étendait au domaine administratif, recouraient fréquemment à ses lumières pour se documenter dans l'examen des décrets soumis à leur approbation.

Chaque année, sa présence était réclamée à la Semaine de Missiologie de Louvain où il était invité à prendre la parole sur un sujet d'actualité. (Ex. La conversion, discussion ou contagion, VIIIe semaine de miss., 1930 — Déchets dans la conversion, IXe sem., 1931 — Ce qu'ils attendent de nous, XIIIe sem., 1935).

Le sort du Congo, sa seconde patrie, lui tenait profondément à cœur et beaucoup se souviennent du magistral discours qu'il prononça à l'Union coloniale, en janvier 1933, en faveur de l'aide financière de la métropole à la colonie, de même que de ses interventions au Congrès colonial le 7 décembre 1930, sur les problèmes sociaux au Congo; de sa conférence sur Redjaf à l'Union coloniale, le 17 février 1934 à l'occasion du 37° anniversaire de la victoire de Chaltin sur les mahdistes; de sa conférence sur Miani au Royal club africain d'Anvers le 11 février 1931; de son discours aux Journées coloniales de Bruxelles, au Parc du Cinquantenaire, le 24 juin 1939.

Au début de l'année 1943, il était avec M. De Jonghe, secrétaire général de l'I. R. C. B., le promoteur de la création d'une commission permanente de la Biographte coloniale. Dans l'esprit du P. Lotar, cette biographie coloniale devait être sans doute un instrument de travail pour l'historien, mais aussi une stèle commémorative élevée à tous les pionniers de l'œuvre congolaise, à ceux qu'une bonne étoile conduisit au succès, comme à ceux que le destin sacrifia dès les prémisses de leur offrande.

C'est dans cette intention aussi qu'à la demande de ses camarades, le P. Lotar consentit à écrire l'Histoire du Corps des Volontaires congolais de 1914, odyssée qui risquait d'être ignorée ou oubliée de beaucoup de Belges. (v. Nation belge, 8 avril 1936). A son initiative, un mémorial fut érigé à Lives-Erpent, près de Namur, en souvenir de ce bel acte de bravoure et de désintéressement posé par les anciens coloniaux résidant en Belgique en 1914. Après un émouvant discours prononcé par le R. P. Lotar, la première pierre en fut posée le 29 août 1937 par le ministre des Colonies, M. Rubbens (voir Tribune Congolaise du 4 sept. 1937). L'inauguration eut lieu en mai 1939. Le 16 juin suivant, le R. P. Lotar, MM. Ray et Boterdaele, tous trois du Corps des Volontaires congolais, furent reçus en audience par le Roi au Palais de Bruxelles.

Si le P. Lotar se montrait un grand admirateur des Belges qui créèrent notre empire colonial, il accordait aussi volontiers sa sollicitude aux indigènes du Congo, noirs et mulâtres, vivant en Belgique. Il était le conseiller attitré de l'Union Congolaise de Belgique et un des membres les plus dynamiques du Comité pour la protection des mulâtres.

Outre ses travaux coloniaux qui à eux seuls pouvaient remplir une vie, le P. Lotar avait à exercer son ministère comme prêtre. Très compréhensif, il savait consoler, conseiller, diriger les âmes. Ses sermons appelaient et retenaient un public choisi et lettré. Nommé directeur de la Société Albert le Grand à Bruxelles, il contribua aux travaux scientifiques de cette institution savante par un grand ouvrage d'histoire religieuse: Un procès du XVIe siècle, l'Affaire Jaureguy, qui, même par les adversaires, fut apprécié pour sa dialectique serrée, sa sincérité, son objectivité historique.

En toute chose et partout, sa belle figure d'homme intègre se haussait au-dessus des mes-

quineries de la vie et sa fidélité d'ami incorruptible était pour ceux qui le connaissaient de près, un réconfort d'un prix infini dans les heures noires de l'existence. Parmi beaucoup d'autres coloniaux qu'il assista au moment de la mort, ne convient-il pas de rappeler ici ces deux éminents serviteurs de la cause coloniale: Félix Fuchs qui, mourant, l'appela à son chevet (1928) et Chaltin qui, à son heure suprême, réclama sa présence (1933)?

Depuis quelques années, le P. Lotar souffrait d'une angine de poitrine. Nommé sous-prieur de son couvent et ne voulant abandonner aucune de ses activités coloniales, il se fatigua outre mesure. C'est dans ces conditions qu'en plein travail, une nuit de décembre 1943, pendant la guerre, une crise fatale le terrassa. Le colonel Bertrand, qui prononça son éloge funèbre à l'Institut colonial, pouvait dire: Il est mort debout, et c'est sans doute une grâce qu'il a désirée.

Sa figure demeure, imposante, lumineuse, au premier rang des plus fidèles et des plus dévoués serviteurs de la cause coloniale belge.

De nombreuses distinctions honorifiques lui avaient été décernées: il était officier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, titulaire de l'Étoile de service à trois raies, des Médailles commémoratives du Congo et de la Campagne 1914-18, de la Médaille de la Victoire, de celle des Vétérans coloniaux. Il était membre associé de l'Antiqua accademia dei Concordi de Rovigo (Italie).

Bibliographie de ses œuvres. — Dans la Revue Congo: Codification du droit coutumier (de 1926 à 1928); L'immatriculation et l'ordre économique (1936); Notre situation vis-à-vis de la coutume (1923-24); Le droit coutumier chez les Azande (1925-6-27); Le mariage en région mangbetu (fév. 1925); Le mariage en région mangbetu (fév. 1925); Le mariage en région mangbetu (avril 1925); Le mariage zande (fév. 1926); Les Suisses et l'É. I.C. (oct. 1939); Souvenirs de l'Uele, de 1860 à 1890 (de juill. 1930 à 1939). — Dans la Collection des Mémoires de l'I. R. C. B.: La grande Chronique de l'Ubangi (in-8°, t. VII, 1937); La Grande Chronique du Bomu (in-8°, t. IX, 1940); La Grande Chronique de l'Uele (in-8° 1946). — Dans le Bull. de l'Ass. des Véttrans col.: La mort de Cajot (avril 1932); La mort de Saroléa (juin 1932); La mort de Frennet (juill. 1932); La mort de Ligot (oct. 1932); Le massacre de la colonne Bonvalet-Devos (septe. 1932); Le massacre de la colonne Janssens Van Holsbeek (sept. 1932); La mort de Ponthier (oct. 1935); Souvenirs de Chaltin (oct. 1935); Historique du Corps des Volontaires congolais (1937). — Dans le Bull. de l'I. R. C. B.: Communication sur l'ouv. de M. M. Sabry: L'empire égyptien sous Méhemet-Ali et la question d'orient (de 1811 à 1841), t. 1, n° 3, 1930; Communication relative à l'expédition de Miami dans l'Uele en 1872 (t. 11, n° 2, 1931); Communication sur l'ouvrage de M. M. Sabry L'Empire égyptien sous Ismail; et l'ingérence anglo-française, de 186-d 1879 (t. V, 1981); l'immatriculation des indivênes à l'expédition de

de M. M. Sabry L'Empire égyptien sous Ismaïl et l'ingérence anglo-française, de 186-à 1879 (t. V. nº 1, 1934); L'immatriculation des indigênes à l'état-civil (t. VIII, nº 1, 1937); Communication sur l'ouvrage de Ch. Chavannes: « Avec de Brazza » (t. VIII, nº 1, 1937); Communication sur l'ouvrage de Ch. Chavannes, Le Congo français (t. IX, nº 1, 1940) Le centenaire de la mort de Talleyrand (t. VIII, nº 3, 1937, et t. IX, nº 1, 1937); La participation des Belges à l'auvre coloniale de Léopold II (t. XI, nº 2, 1940); Un dallage mégalithique près d'Api (t. XI, nº 2, 1940); Souvenirs de l'Uele: Fondation de Niangara (t. XII, nº 1, 1941); Ponthier et les Arabes du Bomokandi (t. XIII, nº 2, 1942); Rapport sur le mémoire de l'Abbé Laude: La Compagnie d'Ostende et son activité coloniale au Bengale (1720-1725) (t. XIII, nº 3, 1942); Contribution d'la monographie barambo (1945).

Conférences. — Redjaf(Union col. belge, 17 fév.

Conférences. — Redjaf(Union col. belge, 17 fév. (voir Expansion coloniale, Nation Belge et Tribune cong. de cette date). — Redjaf au Musée de l'Armée à Brux., 15 déc. 1936 (voir Tribune cong.). — Redjaf au Royal Club Africain d'Anvers, 12 déc. 1937 (voir Tribune cong. et Matin d'Anvers). — Miani (Royal Club africain d'Anvers, 21 fév. 1931) (Voir Matin, Métropole, Neptune, Gazet van Antwerpen du 21 fév. 1931).

Discours. — Au III° Congrès Colonial belge, 9 déc. 1930 (voir Nation Belge). — L'aide financière de la Belgique à la Colonie (Union col. belge, Brux., 13 janv. 1933) (Voir XX° siècle, Étoile belge, Indépendance, Nation Belge, Soir, Lloyd anversois, Peuple, Écho de la Bourse).

Ouvrages divers: Tomazina, paienne, musulmane et chrétienne (Paris, Lib. dominic., impr. champenoise de Langres, 1928). — Redjaf (Brux., De Wit, 1937). — Dans Pages de gloire: Sur les routes du vaste monde: La mort de l'artilleur Cajot (Desclée-De Brouwer, Paris-Bruges, 1938). — Le rôle de Cajot à la bataille de Redjaf (XX° s. 18.2.1935). — Chaltin, Le vainqueur de Redjaf (XX° siècle, 16.3.1933). — Dans la Semaine de missiologie de Louvain: VIII° semaine (1930): Discussion ou contagion. — IX° semaine (1931): Les déchets dans les conversions. — XIII° semaine (1935): L'étude du droit coutumier par le missionn. A propos de polygamie (Essor colon. et mar. 18 mars 34-20 mai 35). — La vie des mânes (Revue missionnaire dominicaine 1927).

Ouvrages non coloniaux: L'Affaire l'aureeuv:

Ouvrages non coloniaux: L'Affaire Jaureguy: le Cas du P. A. Temmerman (procès politico-religieux au XVIº siècle), Édition universelle, Brux., 1937.

— Sainte Gudule (De Wit, Brux., 1908).

12 novembre 1952. M. Coosemans.

Sources. — M. Coosemans, La vie du R. P. Lotar (Ass. des Vétérans col., Leempoel, Brux., 1946). — Compte rendu Conseil colonial, 1946, pp. 14, 16. — Revue Zaïre, janvier, 1947, p. 101. — Belg. active, 1931-34, p. 235. — Bull. Ass. Vétérans col., fév. 1934, p. 5. — Tribune cong., 15 juil. 1933, p. 2. — Journaux divers (voir Bibliographie ci-dessus). — Un Vétéran colonial, Libre Belgique du 6 nov. 1947 (Art. de F. Van den Bosch). — A. Bertrand, Éloge funèbre, I. R. C. B., 1943, p. 570; 1944, p. 410. — F. Dellicour, Notice biographique sur le T. R. P. Lotar, I. R. C. B., 1945, p. 8; 1946, p. 197. — Table alphabétique décennale de l'I. R. C. B., 1930-1939, p. 50; 1940-1949, pp. 58, 59. — Registre matricule, nº 3572.